Envoyé en préfecture le 30/05/2026
Reçu en préfecture le 30/05/2026
Publié le
ID : 056-215602210-20260528-20260528_D05-DE

# COMMUNE DE ST JACUT LES PINS

## *Extrait du registre des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL du 28 mai 2026*

Le vingt-huit mai deux mil vingt-six à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de SAINT JACUT LES PINS proclamés par le Bureau Electoral à la suite des opérations du 15 Mars 2026 se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Date de convocation : 22 mai 2026**

**Nombre de conseillers en exercice : 1** **Présents : 19** **Votants : 19**

**Présents : MM. BOUCHON Sophie, METAYER Franck, STEVANT Béatrice, CARPENTIER Olivier, HALLIER Nathalie, ALAGNA Romain, LAURENT Marie-Thérèse, MAÏENZA Gilles, PREVERT Marie-Elisabeth, HERGAUX-PARÉ Marie-Ange, BLANCHARD Pierre-Jacques, BOURDON David, BOUREUX Adeline, LE LOSTEC Laure, GUILLOTIN Xavier, MATHIEU Lorraine, ROYER Christophe, DA COSTA Nathalie, LAMRAOUI Mohand** formant la majorité des membres en exercice.

**Secrétaire de séance : M GUILLOTIN Xavier**

**Réf. 20260528 – D05**

# ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE BRETAGNE : Compte Rendu d'Activité 2025

Madame la Maire rappelle à l'Assemblée que la Commune a signée 3 conventions opérationnelles avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPFB) quant à la réalisation de 3 opérations distinctes :

-Appartement-Rue des Moulins
-Boulangerie-Place de l'Eglise
-ISSAT-Rue des Moulins

Elle donne connaissance des Comptes-Rendus d'Activité (CRA) 2025 transmis par l'EPF Bretagne. Ces rapports comportent :

- Les faits marquants de l'année 2025,
- Un rappel des périmètre, objectifs, cartographie des acquisitions et cessions au 31/12/2025,
- Les biens fonciers en cours de portage à l'EPF Bretagne au 31/12/2025
- Le stock global porté par l'EPF Bretagne au 31/12/2025.

Madame la Maire demande à l'assemblée de se prononcer.

**VU** les conventions signées avec l'EPF Bretagne en date du 23/03/2022 pour l'appartement-Rue des Moulins, en date du 12/01/2023 pour la boulangerie-Place de l'Eglise et en date du 30/12/2021 pour l'ISSAT-Rue des Moulins

Envoyé en préfecture le 30/05/2026
Reçu en préfecture le 30/05/2026
Publié le
ID : 056-215602210-20260528-20260528_D05-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
**ADOPTE** le Compte Rendu Annuel à la Collectivité 2025 (CRA) transmis par l'EPF Bretagne

Pour extrait certifié conforme.
ST-JACUT-LES-PINS, le 11 mai 2026
La Maire – Sophie BOUCHON

Le secrétaire – Xavier GUILLOTIN




Publié le : 30 mai 2026